



DU 3 NOVEMBRE 2025
AU 31 MARS 2026

Le 3^{ème} pot
100%
remboursé

*remboursement du pot le moins cher des trois

**VALABLE POUR
L'ACHAT DE 3 POTS
MINIMUM, LE MÊME JOUR**
dans un négoce de matériaux
partenaire de l'opération.

OFFRE CUMULABLE TOUT
AU LONG DE L'OPÉRATION

REMBOURSEMENT RAPIDE !

Demande de remboursement
en ligne sur
jegaugneaveccecilpro.com



IP 15
12L

PE M15
12L

PE S15
12L



IP 35
2.5L, 5L, 15L

PE M35
2.5L, 5L, 15L

PE V35
2.5L, 5L, 15L

PE S35
2.5L, 5L, 15L



IP 55
0.5L, 2.5L, 5L, 10L

PE M55
0.5L, 2.5L, 5L, 10L

PE S55
0.5L, 2.5L, 5L, 10L

PE V55
0.5L, 2.5L, 5L, 10L

**3 novembre 2025
au 31 mars 2026**

C'est simple et rapide !

- 1 - Remplissez le formulaire en ligne avant le 30/04/26
- 2 - Téléchargez votre preuve d'achat après avoir entouré le(s) produit(s) concerné(s)
- 3 - Vous serez remboursé-e directement sur votre compte bancaire

Vous pouvez également envoyer votre demande par LA POSTE à CECIL PROFESSIONNEL - Opération ODR N°39 - 85 av. Marius Berliet - 69970 CHAPONNAY

- **Vos coordonnées lisibles et sans rature** (nom + prénom + adresse complète + téléphone + adresse mail)
- **Le(s) code(s) barre** des produits achetés à recopier sur papier libre
- **Votre preuve d'achat** (facture) après avoir entouré les produits concernés
- **Un RIB** (Relevé d'identité Bancaire émanant d'une banque française)
- **Ce bulletin** dûment complété (cases en bas de page)

EXTRAIT DE REGLEMENT - Pour toute demande envoyée avant le 30 avril 2026. Remboursement effectué par virement bancaire sur la base du produit le moins cher, parmi les 3 produits achetés le même jour, chez le même négoce en matériaux, partenaire de l'opération - hors Bricoman et achats réalisés sur sites en ligne, dans un délai d'environ 10 semaines suivant la réception du dossier complet. Offre cumulable sur la période (du 3 novembre 2025 au 31 mars 2026), valable pour les personnes majeures, en France métropolitaine et en Corse aux conditions évoquées ci-dessus. Conformément à la Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 et à la Règlementation Européenne n° 2016/679 sur la protection des données personnelles (RGPD), vous êtes informé-e du droit d'accès, de modification et de rectification et de suppression des données vous concernant, qui peut s'exercer sur simple demande auprès de CECIL PROFESSIONNEL et à l'adresse de l'opération. Le règlement, déposé à la SELARL 812 - HUISSIERS, huissiers de justice associés, 88 boulevard de la Reine - 78000 Versailles, peut être envoyé gratuitement sur simple demande à l'adresse de l'opération. Il est également disponible sur www.jegagneaveccecilpro.com. Le remboursement du timbre est inclus dans le montant remboursé. Toute demande illisible ou incomplète ne sera pas traitée. Toute réclamation effectuée après le 30 avril 2026 sera rejetée.

Cochez les cases ci-dessous - conformément au RGPD

- J'accepte que mes coordonnées soient utilisées durant toute la durée du jeu pour le traitement de cette offre.
IMPORTANT : si vous ne cochez pas cette case, votre demande de remboursement ne pourra être traitée.
- J'accepte de recevoir des informations et des offres de CECIL PRO.
 Vos données seront conservées pendant 3 ans et seront exclusivement utilisées pour vous transmettre des informations de notre groupe.
- J'accepte de recevoir des informations et des offres de V33.
 Vos données seront conservées pendant 3 ans et seront exclusivement utilisées pour vous transmettre des informations de notre groupe.

NomPrénom.....